

Compte Rendu Réunion publique

Conseil de Quartier du Centre-Ville / 10 novembre 2021 à la maison Cousté

Équipe d'animation :

Elin Sondergard, Michel Formiggini, Hamadi Zouabi et Philippe Nadeau

Pour la municipalité :

Camille Vielhescaze, 1^{er} adjoint

Maëlle Bouglet (adjointe de quartier), Stéphane Rabuel, Hervé Willaime (Élus référents au conseil de quartier)

Jean Paul Notte (Chargé de mission prévention / Sécurité), Vera De Sousa (Chargée de mission participation citoyenne),

Pour les habitants : 9 habitant.es présent.es

Rappel de l'ordre du jour:

- Introduction et présentation de l'équipe d'animation et des élu-es présent-es
- Présentation parlonsensemble-cachan.fr + concertations en cours
- Actualités Ville: maison de la santé de l'enfant, écoquartier
- Animations et festivités fin d'année
- Stationnement et circulation : retours sur la réunion du 27/9
- Questions et informations sur le quartier

Introduction et présentation du conseil de quartier

Le conseil de quartier (**CQ**) est une instance de concertation, à l'écoute d'habitants cachanais. Y sont abordés les sujets liés à la vie du quartier et également les initiatives et projets portés par les habitants pour améliorer le cadre de vie et la convivialité.

On dénombre 5 conseils de quartier à Cachan. Notre CQ est animé par quatre habitants du quartier volontaires : Elin, Hamadi, Michel et Philippe. Du côté des élus, chaque conseil est accompagné par une adjointe de quartier et deux élus référents.

Présentation des élu-e-s du Centre-Ville :

- **Maëlle Bouglet**, adjointe élue à la Santé et à la Qualité de vie, conseillère territoriale et adjointe des quartiers Centre-Ville, Coteau et Ouest-Nord
- **Stéphane Rabuel**, conseiller municipal et conseiller territorial du GOSB, élu référent du quartier Centre-Ville
- **Hervé Willaime**, adjoint à l'Enseignement secondaire et supérieur, à la Recherche et à la Vie étudiante, élu référent du quartier Centre-Ville

L'ordre du jour proposé tient compte de l'actualité du quartier et de la ville. Ces réunions publiques sont un moment d'échange avec les habitant.es et permet de prendre en considération les préoccupations et suggestions de nos concitoyen.ne.s.

Accueil de Meriem EL BADRAOUI, directrice de la **Maison Cousté** qui nous présente le Centre socio-culturel : des activités diverses, des services et surtout un lieu de rencontres dans le quartier et dans la ville. Cette année le Projet Social des centres socio-culturels de la ville sera réactualisé. Plusieurs associations partenaires proposent également des activités et participent aux temps forts : fêtes, expositions, sorties, etc. Un exemple de réunion : le « K'fé d'actu » pour débattre de sujets d'actualité. [+ d'infos](#)

Présentation de la plateforme parlonsensemble-cachan.fr (par Vera de Sousa, chargée de mission participation citoyenne)

Cette plateforme est un support pour une participation citoyenne des Cachanais.es complémentaire aux démarches engagées. Elle permet d'avoir un espace numérique pour interagir et débattre entre habitant.es et avec la municipalité. Elle apporte un outil numérique disponible et adapté pour le dialogue citoyen. Plusieurs fonctionnalités sont disponibles : propositions, débat, rendez-vous, vote, budgets participatifs, enquête. Vous pouvez retrouver en ligne les concertations EcoQuartier, Saussaies, l'enquête marché et la concertation Jeunesse. Les deux éditions des budgets participatifs sont également disponibles sur cette nouvelle plateforme.



Un groupe de travail interconseil de quartier étudiera la création d'espaces numériques dédiés à chaque conseil de quartier sur cette plateforme pour compléter les outils déjà existants (blog, sites internet) de chaque Conseil de Quartier.

Pour toute information complémentaire : participationcitoyenne@ville-cachan.fr / 01 49 69 69 10

Pour info : la ville installera 5 panneaux d'affichage dédiés à la vie associative locale qui serviront également à l'affichage des conseils de quartier. Les lieux sont en cours de sélection.

Concertation Jeunesse #TaParoleCompte (par Vera de Sousa, chargée de mission participation citoyenne)

Lancement de la démarche le 29 novembre.

- 44 % de la population cachanaise a moins de 30 ans.
- Déjà près de 6000 jeunes étudient sur Cachan /9 000 sont attendus dans les prochaines années avec l'installation d'écoles (en janvier 2022, l'E.P.F., anciennement Ecole Polytechnique Féminine, s'installera sur le campus, puis l'ECAM-EPMI en 2023)

La première étape de cette concertation sera d'écouter les jeunes de la ville à travers plusieurs rendez-vous.

[+ D'informations sur la Parlonsensemble-cachan.fr](#)

Maison de la santé de l'enfant (par Maëlle Bouglet, adjointe à la santé et à la qualité de vie et adjointe au quartier Centre-Ville)

Ce centre de santé, accompagné par la ville, est situé au 1 quater rue Camille Desmoulins à Cachan. Ce site regroupera un certain nombre d'acteurs de la santé : des pédiatres (3, bientôt 4) avec plusieurs autres spécialistes : psychomotricienne, orthophoniste, sage-femme, infirmière.

Fêtes et Animations pour les fêtes de fin d'année et le nouvel an

Ces manifestations festives se dérouleront **en décembre 2021 et janvier 2022** :

- 07-12, un événement à la Maison Cousté ;
- 11-12 : Descente aux Lampions (volontaires recherchés)
- 15 et 18 décembre : des stands rue Guichard
- En janvier 2022 : « Galette des rois » rue GUICHARD

Il est prévu que les différents conseils de quartier se rencontrent afin de réfléchir ensemble en vue, si possible, de programmer des actions et activités en commun avec les associations, commerçants et Centres socio-culturels.

Des nouvelles du jury de l'ECOQUARTIER

L'Eco-quartier est situé dans la zone des deux gares (RER. B et future Ligne 15). Des commerces et des bureaux seront intégrés à ce quartier ; environ 200 logements dont une partie de « logements sociaux » et une partie d'appartements « accession sociale à la propriété »

Quatre groupements (promoteurs, architectes, bureaux d'études) sont actuellement en concurrence pour réaliser ce qui va constituer ce quartier. Ces quatre projets ont été présentés au Jury Citoyen, qui émettra des avis et qui participera à la notation finale (à hauteur de 10 %).

Le jury citoyen : 15 personnes dont 8 tirées au sort et 7 membres représentant les conseils de quartier, la commission accessibilité et l'association des commerçants). Il participe aux débats en lien avec les projets d'aménagement de l'Ecoquartier et suit un parcours d'exploration et d'ateliers avec la mission participation citoyenne et le CAUE94.

L'opérateur sera choisi fin 2021 et annoncé début 2022.

Stationnement/Circulation :

Les travaux conduits depuis 2019 par les commissions de chaque conseil de quartier ont donné lieu à un état des lieux lors d'une réunion en septembre 2021

Pour le quartier du centre-ville, la ville a d'ores et déjà marqué

des emplacements « Arrêt minute » pour favoriser l'accès aux commerces, et inciter fortement les automobilistes à stationner dans les parkings Hénuille et Dumotel (2 heures gratuites) pour le stationnement de plus longue durée.

Lors de cette réunion, un atelier a permis de recenser des points à améliorer et d'émettre des pistes de solution :

Parking de la Bièvre (ancien centre de tri postal) : problématiques de voitures ventouses, nuisances nocturnes, attroupements.
Proposition de l'atelier : Fermeture complète avec barrière au bas de la rampe (abonnements ou tickets horaires)

Avenue Cousin de Méricourt : problématique de voitures ventouses, pas de place pour les résidents

Solution mise en œuvre par la ville: Passage en zone rouge prévu (vote prochain Conseil Municipal) et carte résident

Av. Division Leclerc /Av. De Lattre de Tassigny : stop + voie de bus, visibilité nulle

Proposition de l'atelier: Remettre en double sens l'av. De Lattre de Tassigny, Mise en place de feux tricolores

Zac Desmoulin, place Carat, rue Guichard, parking E. Deschamps : scooters de livraison, motos, vélos, trop rapides, roulent dans la rue piétonne, danger pour les enfants

Proposition de l'atelier: Mise en place de jardinières / poteaux, Verbalisation

Parking E. Deschamps : nuisances nocturnes

Proposition de l'atelier: Mettre en zone payante la nuit avec abonnement et barrières

Rives de Bièvre : piétons pas en sécurité, vélos contraints de ralentir

Proposition de l'atelier:

- Sécuriser pour empêcher les scooters d'accéder à la promenade
- Interdire vélo et trottinette pour rendre complètement piétonne les promenades
- Améliorer la signalétique

Ces différents points sont actuellement analysés par les services techniques de la ville et le territoire pour confirmer les faisabilités, valider la pertinence et apporter des améliorations.

Actualités du quartier et paroles aux habitant.es

NUISANCES SONORES :

L'un des lieux le plus problématique se situe sur la Place Eustache Deschamps : des habitant.es arrivent en voiture sur le parking, s'installent, boivent, hurlent et mettent la musique à fond. Ces incidents sont quasi quotidiens et perturbent fortement la vie des riverains. Les appels des habitants à la Police n'ont pour l'instant pas donné de résultats.

Les bruits situés à proximité de la Place Ovale (J. Carat) se diffusent jusqu'au Coteau.

La Police Municipale n'est pas de service le soir et la Police Nationale ne se déplace quasiment jamais pour des problèmes de « nuisances sonores ». Depuis quelque temps on entend de nombreux pétards et tirs de mortiers (très récemment cela a cessé ; cela serait consécutif à quelques passages de la BAC).

Le chargé de mission sécurité rappelle qu'une vidéosurveillance existe. Cependant, cette dernière n'est utilisable que si des habitant.es déposent des plaintes. C'est uniquement sur la base de PLAINTES que des procédures peuvent s'enclencher. Mais les groupes se déplacent lorsqu'ils voient apparaître des caméras/surveillance.

ECLAIRAGE :

On se questionne sur la possibilité de moduler l'intensité lumineuse en fonction des horaires et en fonction des artères.

L'éclairage est sous la compétence du territoire Grand Orly Seine Bièvre qui assure progressivement le passage à l'éclairage par « LED » avec des avantages en termes de consommation (le CQ s'interroge sur l'avantage sur le cycle de vie de l'équipement)

Le Territoire intervient aussi et plus complètement lors des travaux d'aménagement. Ainsi dans la rue des Deux Frères l'éclairage a été modernisé ; mais le CQ note que le square Lafforgue qui jouxte cette rue est éclairé toute la nuit « à plein régime »

Une habitante du quartier précise qu'il faut prendre en considération la sécurité nocturne dans nos rues (cf. agressions de femmes) et la sécurité des personnes doit passer avant l'aspect écologique. Songeons à un « éclairage moyen » qui serait quasiment uniforme dans tout Cachan, sans oublier certains « sentiers » non éclairés.

On suggère de créer une commission qui dressera une cartographie de l'existant en vue d'établir un diagnostic sur cette question de l'éclairage.

L'élu Stéphane RABUEL organisera des promenades d'observation pour recueillir l'expertise d'usage des habitants.

>>> Appel à participation des habitant.es volontaires

Conclusion

Nous avons pu débattre de nouveau sur des sujets classiques avec l'espoir que des travaux de groupes thématiques aboutiront à faire progresser sensiblement certaines questions.

Clôture de la réunion à 22h05.

PROCHAINE REUNION PUBLIQUE – PRINTEMPS 2022

Vous avez des idées pour votre quartier ?

Vous souhaitez intégrer l'équipe d'animation du conseil de quartier ?

Contactez l'équipe d'animation : animationcqcachance@center@gmail.com